

Le sexe des athlètes

Le véritable héros olympique est... l'adulte mâle individuel. Une olympiade femelle serait impensable, impraticable, inintéressante, inesthétique et incorrecte. » La misogynie du baron Pierre de Coubertin, qui inaugura en ces termes les premiers Jeux olympiques de l'ère moderne en 1896 à Athènes, n'est un secret pour personne.

Quatre ans plus tard, sa ligne avait pourtant changé. Aux JO de Paris de 1900, des

Le Test de féminité dans les compétitions sportives. Une histoire classée X ?

Anaïs Bohuon

Editions iXe, 184 pages, 18 €

athlètes féminines participèrent aux épreuves de lawn-tennis et de golf.

Depuis l'Antiquité, la triche en compétition a toujours existé. Mais l'idée qu'un homme puisse se faire passer pour une femme dans le but de participer à des compétitions exclusivement féminines n'est apparue que dans les années 1930, à cause de la morphologie suspecte de certaines concurrentes : épaules carrées, poitrine plate... Dans un souci d'équité – et de crédibilité de leur compétition –, les organisateurs commencèrent à envisager des contrôles pour séparer les « vraies femmes » des autres. Dans *Le Test de féminité dans les compétitions sportives*, Anaïs Bohuon, maître de conférences à l'université Paris-XI, « revisite l'histoire sociale et politique de ces contrôles de féminité ».

L'ouvrage, très bien documenté, retrace l'évolution de ces examens au fil des progrès de la science, des tensions géopolitiques et... des états d'esprit. Grâce à plusieurs témoignages, il montre aussi le souvenir douloureux qu'ont parfois laissé ces tests chez certaines athlètes, comme Michèle Rignault, pentathlonienne française : « Ils ont inspecté nos parties génitales... Je l'ai très mal vécu. Je n'avais jamais vu de gynécologue de ma vie. »

Qu'est-ce qu'une « vraie femme », une femme biologique ? La réponse est plus compliquée qu'elle n'y paraît. Après avoir été certifiée dans les années 1960 à la suite d'un examen gynécologique, la féminité dans le sport a dû être prouvée par une analyse chromosomique. Aux JO de Munich

en 1972, sur 1280 athlètes testées, 3 ont été déclarées inaptes. Aux JO de Los Angeles, en 1984, c'était le cas de 6 sur 2 500...

Le monde du sport découvre alors qu'il existe d'autres formules chromosomiques possibles que XX et XY et qu'il nie jusque-là certaines réalités, comme l'intersexuation ou la transidentité. « C'est principalement sur le plan scientifique et médical que l'utilisation du test chromosomique dit du corpuscule de Barr va être controversée, écrit Anaïs Bohuon. Contre l'avis des autorités sportives, certains médecins estiment qu'il ne permet pas de se prononcer en toute certitude sur le sexe des personnes. »

Les compétitions sportives doivent-elles alors éliminer des personnes XXY (syndrome de Klinefelter), considérées comme des hommes avec un X en trop ? Celles qui ont une morphologie typiquement féminine mais un seul chromosome X (syndrome de Turner) ? Les « hommes à utérus » ? Les femmes à macroclitoris ?

Certes, elles ne sont pas légion. Mais

Les « doutes visuels » sont souvent portés vers des femmes noires, issues de milieux modestes

elles existent, et le cas de ces athlètes ne répondant pas aux normes traditionnelles qui président à la stricte répartition des êtres humains en deux groupes ne peut laisser indifférent.

L'enquête montre que les « doutes visuels » sont souvent portés vers des femmes noires issues de milieux modestes et que « le test de féminité, outil de contrôle du sport de haut niveau, les a stigmatisées et leur a appris qu'elles ne pouvaient continuer à vivre normalement dans leur corps et dans leur genre ».

Depuis toujours, la Sud-Africaine Caster Semenya a fait l'objet de blagues graveleuses, insultantes et racistes. Elle est aujourd'hui vice-championne olympique du 800 m. Elle est l'exemple le plus récent, le plus médiatisé mais pas le seul. ■

PIERRE LEPIDI

Anaïs Bohuon est maître de conférences en sciences et techniques des activités physiques et sportives, à l'Université Paris-Sud-II

le Jourde - 23-24 septembre 2012